

Administration Municipale

SAINT-DENIS, le 15 Octobre 1971

N° _____/SG

Le MAIRE de la VILLE de SAINT-DENIS

à M

CONSEILLER MUNICIPAL

SAINT - DENIS

M et Cher Collègue ,

Extraordinaire
Je vous prie de bien vouloir assister à la *Troisième*
~~QUATRIÈME~~
SESSION ORDINAIRE du CONSEIL MUNICIPAL qui se tiendra à la
Mairie de SAINT-DENIS (Salle des délibérations) le JEUDI
21 OCTOBRE 1971 à 14 heures.

ORDRE du JOUR

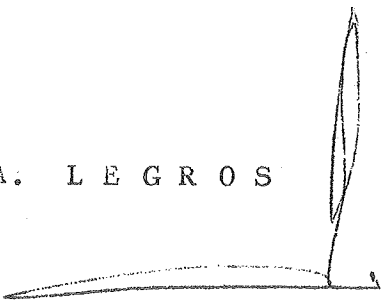
- 1) Compte rendu des affaires traitées par le Maire grâce aux délégations ;
- 2) Désignation d'un Conseiller Municipal pour faire partie de la Commission administrative du Bureau d'AIDE SOCIALE;
- 3) Approbation de l'avant-projet du STADE du BUTOR (2ème tranche) ;
- 4) Projet d'implantation d'une Maison Centrale à ST.DENIS;
- 5) Autorisation de réaliser en régie communale un ensemble d'unités sanitaires dans différentes écoles communales;
- 6) Autorisation de traiter un marché de gré à gré avec la Société des Routes d'assainissement et de Bâtiments (S.O.R.A.B.) pour la réalisation des travaux de viabilité de COMMUNE PRIMA;
- 7) Adduction d'eau potable secteur BRULE LES BAS/BELLEPIERRE (canalisations) - Avenant n°1 à passer avec la S.O.C.F.A.
- 8) Garantie de la Commune concernant un emprunt de FmsCFA 222 432 000 à contracter par la Société d'H.L.M. auprès de la Caisse des Prêts aux Organismes d'H.L.M. ;

...../

- 9) Garantie de la Commune concernant un emprunt de FnsCFA : 642 435 750 à contracter par la Société d'H.L.M. auprès de la Caisse des Prêts aux Organismes d'H.L.M. ;
- 10) Emprunt à court terme d'attente d'un montant de 25 000 000 de FnsCFA auprès de la C.R.A.C.M.R. pour la reconstruction de l'Eglise de SAINTE-CLOTILDE ;
- 11) Emprunt de 300 millions de FnsCFA auprès de la C.A.E.C.L. pour achat de terrains ;
- 12) Emprunt de 78 millions de FnsCFA auprès de la C.D.C. pour la construction de la PISCINE du CHAUDRON ;
- 13) Autorisation de confier à la S.E.D.R.E. la constitution de réserves foncières ;
- 14) Acquisition d'une parcelle de terrain de 4 860 m2 appartenant au Syndicat Ecclésiastique - Emprunt de 62 millions auprès de la C.E.P.R. pour l'achat de terrain ;
- 15) Acquisition d'une parcelle de terrain de 1 300 m2 appartenant au Syndicat Ecclésiastique - Emprunt de 13 millions de FnsCFA auprès de la C.E.P.R. pour l'achat du terrain ;
- 16) Acquisition de 12 Parcelles de terrain appartenant aux Frères TECHER - Emprunt de 43 millions à contracter auprès de la C.R.C.A.M.R. ;
- 17) Rachat à la Curatelle aux Biens Vacants d'un terrain situé à la Ruelle des Anges ;
- 18) Acquisition d'une parcelle de terrain de 751 m2 appartenant à M. BEGUE Evénor ;
- 19) Acquisition du terrain FERRERE à la BRETAGNE ;
- 20) Aliénation de l'ex-immeuble LORANS-DUSSAC à la Montagne ;
- 21) Autorisation de traiter de gré à gré avec la S.B.T.P.C. pour la construction de 39 classes économiques + 1 réfectoire ;
- 22) Election des Membres du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales ;
- 23) Reclassements des contractuels dans le cadre des ouvriers permanents ;

LE MAIRE,

A. L E G R O S



AFFAIRE N° 24. - QUESTIONS DIVERSES

- 24/1) - Paiement des terrains sur l'emprunt C.A.E.C.L. d'un montant de 252 000 000 Frs CFA.
- 24/2) - Paiement à Monsieur GAZIVILI d'une indemnité de 300 000 Frs CFA.
- 24/3) - Assainissement 6ème tranche - Approbation du dossier d'adjudication.
- 24/4) - Affectation du prêt de 45 910 000 Frs au paiement de divers terrains.
- 24/5) - Autorisation de réaliser en régie communale une cuisine à l'ÉCOLE MATERNELLE du CAMP OZOUX.
- 24/6) - Alimentation en eau potable des secteurs du CHAUDRON et de SAINTE.CLOTILDE/BOIS DE NEFLES (1ère tranche) - Approbation de l'avant-projet.
- 24/7) - Autorisation d'ouvrir et de fermer dans différentes écoles de la Commune des classes primaires.
- 24/8) - Demande de classement de la Montagne comme station touristique.
- 24/9) - Acquisition d'une parcelle de terrain de 4 000 m², appartenant au Syndicat Ecclésiastique.
Emprunt de 40 000 000 de Frs CFA auprès de la C.E.P.R. pour l'achat du terrain.
- 24/10) - Construction du Groupe Scolaires de 10 classes aux Camélias
Demande de suppression de pénalités.
- 24/11) - Groupe Scolaire de Champ Fleuri Garçons : projet de modification des délais contractuels.
- 24/12) - Fixation de la date d'entrée en vigueur des nouveaux tarifs applicables aux ambulances municipales.